

Ligue de Football des Pays de la Loire



Comité de Direction

Procès-Verbal N°12

Réunion du : Mercredi 31 mars 2021 en visio-conférence

Présidence : Didier ESOR – Guy RIBRAULT

Présents: Marie-Hélène BAUDRY - Jacques BODIN – Valérie BOUDER - Luc BRUNEAU

Jean-Yves CADIET - Alain CHARRANCE - Martine COCHON –David COTTREAU Guy COUSIN - Alain DURAND - Patrick DRENO - Jean-Jacques GAZEAU - Gabriel GÔ - Laurent GRELIER - Jacques HAMARD - Mickaël HERRIAU - René

JOUNEAUX - Philippe LESAGE - Alain MARTIN - Nicolas POTTIER

Invité: Thierry BARBARIT

Assistent: Jérôme CLEMENT (Directeur) - Lionnel DUCLOZ (D.T.R.)

Excusés: Sébastien CORNEC - Franck PLOUSE - Bruno LA POSTA

1. Informations du Président

Le président revient sur les différents éléments qui ont conduit la FFF à décider de l'arrêt de l'ensemble des compétitions de football amateur le mercredi 24 mars 2021.

Il informe le CODIR des groupes de travail FFF/LFA en cours de constitution :

- ✓ Championnats de jeunes
- ✓ Statut de l'arbitrage
- ✓ Statut des éducateurs et labels...
- ✓ Règlements

2. Conséquences de l'arrêt des compétitions

> Activités sportives :

Le Président Délégué fait un point de situation des différentes compétitions au moment de leur arrêt. Il informe également le CODIR des conséquences réglementaires de cet arrêt (discipline, statut de l'arbitrage...) et des réflexions en cours.

Finances:

Le Président rappelle que l'ensemble des Présidents de Ligue s'appuyant sur le courrier du 22 mai 2020 du CNOSF : « l'adhésion, renforcée par le paiement d'une cotisation annuelle incluant celui de la licence fédérale, est un acte volontaire qui ne peut être assimilé à celui de l'achat d'une prestation tarifiée », par conséquent elle ne saurait faire l'objet d'un remboursement.

Le Trésorier Général informe le CODIR de la situation financière de la Ligue à date et des perspectives d'orientations du bilan de fin de saison.

Il précise également les différents soldes dû par les clubs et leur répartition (licences, engagements et redevances fixes liées aux compétitions régionales).

À la suite de la consultation du Conseil Consultatif des Présidents de Clubs du 26 mars 2021 et de la réunion du Bureau Exécutif du 29 mars 2021, il propose à l'approbation du CODIR les orientations suivantes :

 Annulation des différents engagements et des redevances fixes liées aux compétitions régionales de la saison 2020/2021. Cette décision représente une aide globale de 120 000 €

- Mise en place d'une provision destinée à répondre aux secteurs d'activités sportifs les plus en difficulté. L'affectation de ce fonds sera déterminée en fonction des orientations fédérales et de la situation financière des clubs durant la saison prochaine
- Mise en place d'un groupe de travail sur les tarifs de la saison 2021/2022.

LE CODIR valide à l'unanimité l'ensemble de ces dispositions

Communication :

Le président décrit les modalités d'information des clubs et licencié(e)s :

- ✓ Communiqué officiel de la Ligue sur ses différents médias. Les 5 Districts du territoire régional informeront de leur côté les clubs de leur territoire sur les dispositions particulières qu'ils pourront prendre.
- ✓ Communication vers les clubs de leur situation financière particulière vis-à-vis de la Ligue projetée sur la fin de saison (compte club débiteur ou créditeur)
- ✓ Retour à l'Assemblée Générale du 29 mai 2021

> Saison 2021/2022 :

Le Président Délégué et les membres du CODIR concernés informent le CODIR des travaux en cours des différentes CROC sur l'organisation future des compétitions (Coupe de France, Championnats de Jeunes, Championnat de R3...).

> AG du 29.05.2021 :

Ordre du jour prévisionnel :

- ✓ Présentation équipe / Premier bilan de mandature (conseil des présidents / Educateurs, accompagnement des clubs, commissions...)
- ✓ AGE:
 - ✓ Modifications statutaires
- ✓ AGO:
 - ✓ Situation financière et Budget prévisionnel
 - ✓ Modification des règlements
 - ✓ Réforme jeunes
 - ✓ GT Arbitrage des jeunes par les jeunes
 - ✓ Bénévoles

Rétroplanning : présentation du calendrier contraint et des informations préalables envisagées aux clubs.

3. Tour de table

Intervention de Lionnel DUCLOZ:

- Relance du football féminin : des actions en faveur du football féminin seront à réaliser dès que possible. Ce public reste fragile et reste à consolider.
- Communication auprès des clubs de jeunes : un message du DTR sera adressé pour rappeler les règles et interdictions en ce qui concerne les essais de joueurs.

4. Prochaines réunions

Bureau : le 12 avril 2021
Codir : le 19 avril 2021
AG : le 29 mai 2021

Le Président, Didier ESOR Le Président Délégué Guy RIBRAULT Le Secrétaire Général Guy COUSIN

CODIR - PV N°12 - 31.03-2021 - Page 2 sur 2